



Calendrier 2023



LÉGENDE

POUR LES RÉSIDENCES

● Le VENDREDI, aux deux semaines, collecte des bacs de déchets et de recyclage

□ Tous les VENDREDIS, collecte du compost (du 5 mai au 10 novembre, ainsi que le 14 et 28 avril)

■ Collecte des encombrants* (gros rebuts), en plus des bacs de déchets, de recyclage et de compost

*Ce qui se trouve dans une remorque ne sera pas ramassé. Tout doit être au sol. La quantité maximale ramassée est l'équivalent de 6' x 6'.

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
						31

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

(les dates soulignées dans le calendrier)

POUR LES COMMERCES

● Tous les MERCREDIS, collecte conteneur de déchets

○ Aux 2 semaines, les MERCREDIS, collecte conteneur de recyclage

Le rendez-vous – Décembre 2023

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 13 novembre 2023,

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil tenue à salle du conseil au 1428, route 122

Formant le quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne.

Sont présents les conseillers suivants : Pierre Côté, conseiller poste #2, Marie-Lyne Landry, conseillère poste #3, Éric Allard, conseiller poste #4, Maureen Landry, conseillère poste #5, Karina Poudrier, conseillère poste #6. Absente : François Lupien, conseiller poste #1. Valérie Aubin, directrice générale / greffière-trésorière, ainsi que Gaby Tessier, inspecteur sont également présents.

À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS ;

Considérant les comptes à payer en date du 2 octobre 2023, et effectués durant le mois :

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 730 043.49 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES

CHEVALIER DE COLOMB ;

Considérant la demande des Chevaliers de Colomb pour participer au Quillothon qui aura lieu le 18 novembre prochain ;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser un montant de 60\$ pour une équipe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

DEMANDE COMMANDITE CARNAVAL NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL INC. :

Considérant la demande de commandite du Carnaval Notre-Dame-du-Bon-Conseil Inc. pour tenir l'activité Le marché de Noël ;

Considérant que l'activité se tiendra le 25 novembre prochain ;

Considérant que cette activité rassemblera plus de 15 artisans-producteurs, un kiosque Lettre au père Noël, distribution de biscuits de Noël, cafés et chocolats chauds, remise des livres jeunesse aux enfants par les lutins du père Noël.

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Pierre Côté et résolu d'accorder un montant de 425\$ au Carnaval de Notre-Dame-du-Bon-Conseil pour l'édition du marché de Noël 2023 et de leur offrir les photocopies.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

GUIGNOLÉ 2023 ;

Il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser 425\$ au comité de bienfaisance pour la guignolée 2023 afin d'aider les gens du milieu dans le temps de fête.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

DEMANDE DIMINUTION DE LA VITESSE ROUTE 122 ET AJOUT PISTE CYCLABLE;

Considérant que des citoyens de la route 122 ont adressé au Ministère des Transports et de la Mobilité durable une demande afin que la vitesse soit abaissée au maximum sur la route 122 et une surveillance policière plus accrue sur le territoire;

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'appuyer la demande de diminution de vitesse de la route 122, adressée au Ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

ARDAD;

Considérant la demande de l'ARDAD de traverser les rangs suivants ;

- 9^e rang Wendover (sous la ligne électrique)
- 10^e rang Wendover (sous la ligne électrique)
- 10^e rang Simpson (près du 2129)

Le rendez-vous – Décembre 2023

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Pierre Côté et résolu d'autoriser l'ARDAD à traverser aux endroits demandés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

CARREFOUR JEUNESSE 2024 :

Considérant la demande de carrefour jeunesse emploi afin de participer au trio-étudiant 2024;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de confirmer notre participation pour l'édition 2024 de notre municipalité et notre contribution au montant de 1000\$. Que le montant sera prévu au budget 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

DEMANDE CPTAQ – LOT 4 647 735 ET 4 648 356:

Considérant qu'une demande d'aliénation de terrains et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture, impliquant les lots 4 647 735 et 4 648 356, a été présentée le 8 novembre 2023 ;

Considérant que le propriétaire veut acquérir une partie du lot 4 647 735 afin de rendre son lot conforme aux exigences minimales de superficie et de façade stipulées au règlement de zonage ;

Considérant que le propriétaire doit prendre en considération la réglementation municipale en vigueur quant à la superficie minimale, soit 3 000 mètres carrés et à la largeur minimale de la façade de 50 mètres ;

Considérant qu'il n'y a pas de terrain, ailleurs sur le territoire municipal, où le projet pourrait être réalisé ;

Considérant que la présente demande ne cause aucun préjudice aux activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ;

Considérant que cette demande est conforme aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC Drummond et aux règlements d'urbanisme de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Eric Allard et résolu que les membres du conseil appuient la demande présentée par Monsieur Martin Provencher et Madame Marie-Ève Raymond, soit le projet d'aliénation de terrains et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture, impliquant les lots 4 647 735 et 4 648 356 conformément à la réglementation municipale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

ADMINISTRATION:

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DRUMMOND:

Considérant que la Société d'histoire de Drummond met fin à ses services de gestion documentaire pour l'année 2024;

Considérant l'offre de services de Maryse Deslandes, archiviste en gestion documentaire pour 2024 au montant de 898\$;

Considérant que la municipalité devra se prévaloir d'un nouveau logiciel pour intégrer les documents électroniques dans les prochaines années;

Considérant qu'on devra également prévoir les documents numériques dans le prochain calendrier de conservation

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter l'offre de Maryse Deslandes pour la gestion documentaire de 2024. Que le montant sera prévu au budget 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

LOGICIEL SYGEM VENDU A PG SOLUTIONS;

Considérant que la compagnie informatique Sygem a été vendu a PG Solutions;

Considérant que PG Solutions nous a informé de leur plan de modernisation de ses suites incluant Sygem et qu'un 20% de notre contrat de service est à prévoir pour cette modernisation Aurora;

Considérant que la municipalité avait un contrat avec Sygem jusqu'au 31 décembre 2024, donc l'augmentation annuelle de 7% ne s'appliquera pas pour 2024 ;

Considérant que les montants à prévoir pour le budget 2024 seront :

4 615\$ plus taxes pour 3 licences en mise à jour

480\$ plus taxes pour une licence pour le 4^e poste ;

Le rendez-vous – Décembre 2023

1 019\$ plus taxes pour le 20% modernisation PG Solution;

Il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Maureen Landry et résolu de prévoir les sommes nécessaires au budget 2024 pour nos logiciels comptables

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

ACHAT ORDINATEURS ET PORTABLE – BUDGET 2024;

Considérant qu'il y a lieu de changer l'ordinateur du poste de l'inspecteur municipal et que ce poste sera récupéré pour le bureau du maire;

Considérant qu'il y a lieu d'acheter 4 écrans pour poste inspecteur et bureau du maire;

Considérant qu'il y a lieu d'acheter un nouveau portable pour la directrice municipale;

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser un montant de 4 398.70\$ plus taxes pour l'achat du matériel informatique. Que le montant sera prévu au budget 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

CALENDRIER CONSEIL 2024 DES SÉANCES DU CONSEIL;

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que : Le conseil établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune. Toute documentation utile à la prise de décision est disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, à moins de situation exceptionnelle.

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu unanimement :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19h30 :

16 janvier (3 ^e mardi)	12 février (2 ^e lundi)
11 mars (2 ^e lundi)	8 avril (2 ^e lundi)
13 mai (2 ^e lundi)	10 juin (2 ^e lundi)
8 juillet (2 ^e lundi)	12 août (2 ^e lundi)
9 septembre (2 ^e lundi)	7 octobre (1 ^{er} lundi)
4 novembre (1 ^{er} lundi)	17 décembre (3 ^e mardi)

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

COMITÉ 2024-2025 ;

Considérant que le conseil désire former des comités pour les années 2024 et 2025;

COMITÉ 2024-2025

Maire ou mairesse suppléant (e)

Novembre – Décembre - Karina Poudrier

Janvier – Février - François Lupien

Mars-Avril – Pierre Côté

Mai – Juin - Marie-Lyne Landry

Juillet-Août - Éric Allard

Septembre-Octobre - Maureen Landry

Comité du personnel

- Stéphane Dionne

- Éric Allard

- Marie-Lyne Landry

MADA

Pierre Côté, Valérie Aubin

2 citoyennes : Claire Martin et Marielle Traversy Aubin

Comité de l'emploi et de développement Bon-Conseil :

Stéphane Dionne, Marie-Lyne Landry, Maureen Landry

Carrefour jeunesse emploi :

Karina Poudrier

Le rendez-vous – Décembre 2023

Loisirs :

Marie-Lyne Landry
Eric Allard, substitut (élu ou citoyen)
1 citoyen (e) de la municipalité.

Comité Civil des mesures d'urgence :

Valérie Aubin, coordonnatrice
Stéphane Dionne, François Lupien, Marie-Lyne Landry, Éric Allard

Régie inter municipale de Gestion des Déchets :

Karina Poudrier, Marie-Lyne Landry, substitut

Comité Incendie :

Éric Allard, François Lupien
Stéphane Dionne, substitut

Responsables du réseau routier :

Stéphane Dionne

Bibliothèque et entente ville de Drummondville:

Pierre Côté
Éric Allard

Karina Poudrier, substitut

Piste Cyclable :

Marie-Lyne Landry, Pierre Côté

Comité d'activités sociales et d'accueil:

Marie-Lyne Landry et Maureen Landry

Comité journal, Page facebook et site internet:

Maureen Landry et Marie-Lyne Landry
Jacqueline Demers, citoyenne de la municipalité correction et révision

Parc-école:

François Lupien
Pierre Côté, substitut

CCU:

Eric Allard, président
Stéphane Dionne
François Lupien
Gaby Tessier, secrétaire

COPERNIC:

Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, substitut
En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'accepter la liste des comités telle que décrite ci-dessus. Le maire est d'office sur tous les comités, également substitut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

SEMAINE DE VACANCES NON UTILISÉS:

Considérant que la directrice générale a 14 jours de vacances 2022-2023 non utilisés et que la charge de travail ne lui permet pas de les prendre pour le moment ;

Il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de payer les journées de vacances non utilisées à même le budget et surplus 2023 en paies supplémentaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

Le rendez-vous – Décembre 2023

DEPOT DES DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES:

Les membres du conseil présents déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

FBL – OFFRE DE SERVICES:

Considérant l'offre de FBL pour le mandat d'audit des états financiers consolidés pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2023 au montant de 14 700\$

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Pierre Côté et résolu de nommer FBL pour le mandat d'audit des états financiers consolidés pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2023 au coût de 14 700\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

TECQ 2019-2023 – REDDITION DE COMPTE:

Considérant l'offre de service de FBL pour l'audit dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

En conséquence, il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Maureen Landry et résolu de nommer FBL pour le mandat d'audit du programme de la TECQ 2019-2023. D'autoriser un montant de 2 800\$ plus taxes pour la reddition de compte de la TECQ, pris a même le surplus accumulé de l'année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

PROGRAMME TECQ 2019-2023:

Considérant que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Eric Allard et résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 004 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version numéro 4 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions des coûts des travaux admissibles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

PRABAM – REDDITION DE COMPTE 2023 :

Considérant l'offre de service de FBL pour l'audit dans le cadre du programme de la PRABAM;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Pierre Côté et résolu de nommer FBL pour le mandat d'audit du programme de la PRABAM. D'autoriser un montant de 2 750\$ plus taxes pour la reddition de compte du programme PRABAM, pris a même le surplus accumulé de l'année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

Le rendez-vous – Décembre 2023

PETITE CAISSE:

Considérant que la petite caisse est de 150\$;

Considérant que souvent nous manquons de monnaie;

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu d'augmenter la petite caisse à 300\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

AJUSTEMENT QUOTE-PART MRC DRUMMOND:

Considérant que la MRC par résolution en novembre 2022 à autoriser un transfert aux municipalités afin de soutenir la Ressourcerie Transition pour l'année 2023;

Considérant qu'un transfert au montant de 3055.56\$ a été fait et remis aux municipalités en novembre 2022 ;

Considérant que ce transfert aurait dû être au prorata des quotes-parts de chacune des municipalités, pour notre part un montant de 855.54\$ aurait dû être transféré;

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Eric Allard et résolu d'autoriser le paiement à la MRC Drummondville d'un montant de 2 200.02\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

COMITÉ INCENDIE:

Prochaine rencontre du comité incendie est prévu pour le 14 novembre 2023.

FACTURE INCENDIE AU 31 AOÛT 2023 :

Considérant la facture incendie au 31 août 2023 au montant de 2 685.98\$;

- Dépense de la Paroisse à 100% (salaires pompiers, accident mortel rang 12 Wendover, accident autoroute, hydro 1/3 bureau, hydro garage 1/2) 3 062.04\$

- Dépense de la Paroisse selon l'entente incendie au % du RFU 36.53%
(salaires pompiers, batterie, Thibault assurance, et revenu entraide St-Cyrille, Kingsey Falls, Ste-Brigitte) (376.06\$)

Total facture :2 685.98\$

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser le paiement au montant de 2 685.98\$ pour la facture au 31 août 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

FACTURE INCENDIE AU 30 SEPTEMBRE 2023 :

Considérant la facture incendie au 30 septembre 2023 au montant de 6 896.61\$;

- Dépense de la Paroisse à 100% (salaires pompiers, accident rang de la rivière, feu de cuisson, hydro garage 1/2 bureau, hydro bureau 1/3) 3 779.42\$

- Dépense de la Paroisse selon l'entente incendie au % du RFU 36.53%
(salaires pompiers et remises de juillet à septembre, quincaillerie, internet) 3 117.19\$

Total facture : 6 896.61\$

En conséquence, il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'autoriser le paiement au montant de 6 896.61\$ pour la facture au 30 septembre 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

SIUCQ 2024 :

Considérant l'offre de desserte du SIUCQ pour 2024 avec une contribution financière de 1.28\$ par habitant pour un total de 1 295\$;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter l'offre du SIUCQ pour 2024, d'autoriser le montant de 1295\$ qui sera prévu au budget 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

DÉNEIGEMENT BORNE SÈCHE 2023-2024 ET CHEMIN DU PONT MITCHELL :

Considérant que la Municipalité doit procéder au déneigement des bornes sèches sur son territoire et du Chemin du Pont-Mitchell dans la section de l'ancienne emprise ferroviaire ;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Pierre Côté et résolu d'offrir, en priorité, les contrats aux fournisseurs de services de l'année précédente, aux taux suivants :

Le rendez-vous – Décembre 2023

Taux de 2023-2024 - 400\$ pour chaque borne sèche et 600\$ pour le Chemin du Pont Mitchell (ancienne emprise ferroviaire).
À défaut de reprendre le contrat, l'inspecteur municipal est mandaté pour trouver un remplaçant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

SIGNALISATION :

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser l'achat des numéros civiques aux adresses manquantes, d'autoriser l'achat de pancarte de noms de rue manquantes aussi pour le chemin des Serres, chemin Quatre-Saisons, 9^e rang Wendover et 10^e rang Wendover.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

LOISIRS :

BUDGET 2024 BIBLIOTHEQUE :

Considérant la recommandation du comité de bibliothèque en date du 23 octobre 2023 ;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'autoriser les prévisions budgétaires bibliothèque 2024 tel que présentées pour un total de 31 138\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

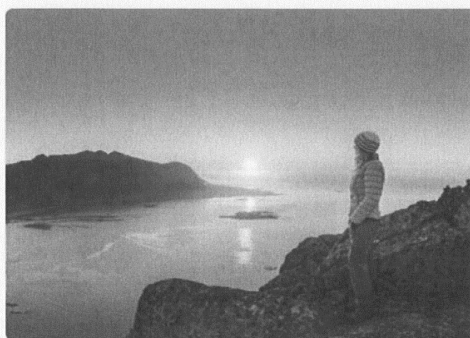
PÉRIODE DE QUESTIONS :

La parole est donnée aux gens présents dans la salle. Les questions portent principalement sur les sujets suivants : drapeau du Canada dans la salle du conseil, fauchage des abords de chemins.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 21h48.





Promotion pré-CELI

Jusqu'au 28 décembre 2023, placez la somme de votre future cotisation CELI 2024 dans une Ép@rgne à terme en ligne et profitez d'un **taux promotionnel de 5,15 %**.^[2]

À l'échéance, le **4 janvier 2024**^[3], le capital accumulé sera transféré automatiquement à titre de cotisation dans votre compte d'épargne CELI.

[Profiter de l'offre](#)

Tous engagés



DEMANDE DE COMMANDITE ET DON À LA CAISSE

Nous vous invitons à dûment compléter et soumettre le formulaire de demande de partenariat qui se trouve sur le site internet de la Caisse, dans la section Engagement :

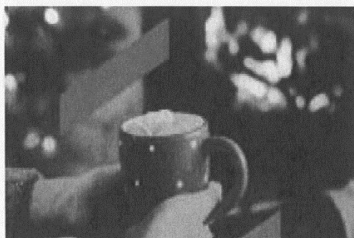
<https://www.desjardins.com/votre-caisse/engagement-communautaire/?transit=81510042>

Nous profitons également de l'occasion pour vous inviter à prendre connaissance de la Politique d'investissement. Vous pourrez en savoir plus notamment sur nos priorités d'investissement, nos critères d'admissibilité et les procédures et délais pour le dépôt d'une demande.

Notre date du **31 janvier de chaque année** est encore notre cible pour que vous puissiez nous retourner vos demandes de partenariat. Cependant, pour les projets structurants qui sont de plus grande envergure; nous les traiterons au fur et à mesure avec un délai de réponse pour l'analyse des dossiers.

=====

Joyeux Noël et une Heureuse Nouvelle Année !



Nos bureaux seront fermés le **lundi 25 décembre** et le **mardi 26 décembre 2023** ainsi que le **lundi 1^{er} janvier** et le **mardi 2 janvier 2024**.

Veillez noter que les autres jours de ces semaines, la Caisse sera ouverte selon l'horaire habituel.

.....

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil
330, rue Notre-Dame,
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur : (819) 336-2731

Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey
Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover

Le rendez-vous — Décembre 2023

16 DÉCEMBRE 2023
14 H À 20 H



NOUS JOINDRE



819-336-2744 POSTE 206



loisirs@villagebonconseil.org



541 rue Ducharme
Notre-Dame-du-Bon-Conseil



Centre récréatif
Léo-Paul Therrien



Nos artisans

1001 DÉLICES	MADAME ÉRIKA 2
COLOR STREET	MA CREATION
JESSIE CUISINE	BOUFFE À RÉAL
SACAGIR	COEUR DE BOIS LES GÂTERIES DE MISS DAISY
CRÉATIONS CHOSE BINOUCHE	RÉSERVE BBQ
DIANE DESCÔTEAUX	DUELJEU
CRÉATIONS G. ALLARD	FLORENCE PITCOTIN NORWEX
MIELLERIE LES PETITES FILLES	CRÉATIONS JOHANNE FILLION
MEILLEUR APRÈS	ÉNERGIE VITAL
C'ÉTAIT UN PETIT BONHEUR	LE TRÈS-ART DE LA LIBERTÉ
FERME LA BELLE HISTOIRE	VITRAIL ELLE AIME

Programmation

- 14 H DÉBUT DU MARCHÉ
- 14 H À 16 H BAR À GUIMAUVES
- 14 H À 18 H TOUR DE CALÈCHE
- 16 H À 18 H BARBE À PAPA AU SIROP
D'ÉRABLE
- 16 H À 20 H CAMION -RESTAURANT
- 16 H 30 CONTE DE NOËL AVEC
LA PIE CURIEUSE
- 17 H 30 PÈRE-NOËL ET SON
LUTIN
- RÉPONSE DE LA LETTRE ET PETIT CADEAU
GOURMAND
- 20 H FIN DE L'ÉVÈNEMENT



Sur place

- MUSIQUE D'AMBIANCE DES FÊTES
BAR
- FEU DE JOIE
ARBRE À CANNES
CHAUFFE-TERRASSE

**AMÈNE TA LETTRE AU PÈRE-
NOËL AVANT LE 8
DÉCEMBRE DANS LA BOÎTE
AUX LETTRES AU CENTRE
RÉCRÉATIF (541 RUE
DUCHARME) ET LE PÈRE-
NOËL TE REMETTRA SA
RÉPONSE AU MARCHÉ!**

Le rendez-vous — Décembre 2023



À l'heure où j'écris ces lignes, il n'y a pas de neige mais peut-être que quand vous ouvrirez ce journal, la neige aura déroulé son long et grand tapis blanc.

Le mercredi 6 décembre : dernier après-midi de jeux intérieurs avant les Fêtes.
Nous serons de retour le lundi 8 janvier 2024.

Dîner des Fêtes : Le dimanche 17 décembre à 11 h 30 à votre salle Fadoq.
C'est votre journée! Repas du temps des Fêtes, cadeaux et danse en après-midi.
Fêtons tous ensemble dans la bonne humeur. S'il vous plaît, veuillez réserver vos billets avant le 10 décembre.

Prix 30 \$ et membres Fadoq Bon-Conseil 25 \$

Pour vous procurer des billets : Rolande Garon 819 336-2914 et auprès de tous les membres de la direction.

Vaccination ...comme la journée a été annulée à cause de la grève, elle est remise au mercredi 20 décembre à 13 h 30 à la salle Fadoq et c'est sans rendez-vous.

Merci aux trois personnes de la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond pour l'après-midi d'informations sur les fraudes. J'ose espérer que chaque personne présente a bien apprécié tous ces bons conseils.

Une membre vient de se joindre à notre conseil d'administration.

Félicitations madame Nicole Martel et bienvenue parmi nous!

Il manque toujours 2 personnes pour combler notre Conseil.

Aussi, nous désirons remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour aider à maintenir notre club vivant. Merci à ceux qui entretiennent les lieux pour garder notre salle propre et bien préparée. Le moindre petit travail est toujours apprécié.
Merci aux 3 municipalités (Bon-Conseil Village, Bon-Conseil Paroisse et Ste-Brigitte-des-Saults) qui acceptent de faire connaître nos activités à la population.
Merci à la municipalité Bon-Conseil Village pour les photocopies faites gratuitement et aussi pour avoir accédé à nos nombreuses demandes lors de l'après incendie.

Que la magie de Noël vous apporte la Paix et la Joie dans votre famille. Qu'elle soit le prélude d'une nouvelle année remplie de Bonheur, de Santé, d'Amour et de Sérénilité pour vous et ceux qui vous sont proches. *** Joyeux Noël et Bonne Année 2024 ***

Réjeanne Comeau, présidente 819 336-5052
Ainsi que votre conseil d'administration

Le rendez-vous – Décembre 2023



Atelier de tricot à partir du 10 janvier 2024

Bienvenue à tous, débutant et intermédiaire.

Combien : 7.00\$ /soir, le cours est de 19h à 21h.

Où : Hôtel de ville de la Paroisse : 1428, route 122

Pour plus d'informations veuillez contacter :

Madame Françoise au 819 336-2811



Gratuit

Atelier d'origami

9 décembre 10h

Inscription requise

maximum 12 participants

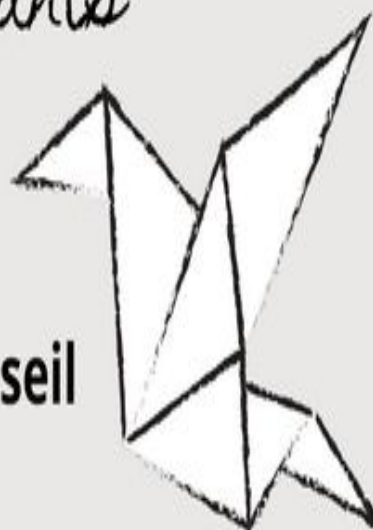


Bibliothèque

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

541 Notre-Dame

819-336-2744 #4



DU 4 AU 8 MARS 2024

- Lundi : Atelier cuisine
- Mardi : Glissades sur tube (Mont Arthabaska)
- Mercredi : Le monde de Ralph
- Jeudi : Visite de la vieille prison (8 ans et plus) et musée POP (5 à 7 ans) à Trois-Rivières
- Vendredi : Beach Party

135 \$ / enfant
service de garde et sorties
inclus

CAMP RELÂCHE



Inscription AVANT le

16
FÉVRIER **2024**

Lieu à déterminer



MUSÉE

POP

Inscription en ligne
819-336-2744 poste 206
loisirs@villagebonconseil.org

Le rendez-vous — Décembre 2023



NUMÉROS DE TÉLÉPHONES IMPORTANTS	
URGENCE ET SÉCURITÉ	
Urgence	9-1-1
Hôpital Ste-Croix (Drummondville)	819-478-6464
Hôpital Hôtel-Dieu (Athabaska)	819-357-2030
SERVICES LOCAUX	
Municipalité Paroisse Bon-Conseil	819-336-5374
Bureau de poste	819-336-2611
Caisse populaire	819-336-2600
Centre communautaire	819-336-3221
Pavillon du Centre communautaire	819-336-3854
Centre de la petite enfance	819-336-5452
C.L.S.C	819-474-2572
Commission scolaire des Chênes	819-478-6700
Comité de l'Emploi et Développement Bon-Conseil	819-336-3966
École Notre-Dame-du-Bon-Conseil	819-850-1622
Service de garde Bon-Conseil	819-850-1686
Presbytère	819-336-2163
SPAD (société protectrice des animaux de Drummond)	819-472-5700
Vestiaire	819-336-2113

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Lundi 15h à 18h00

Mercredi : 9h00 à 11h00 et 18h30 à 20h00

Jeudi : 9h00 à 11h00 et 18h30 à 20h00

Samedi : 9h00 à 11h30

819-336-2744, poste 205

Site : <https://notre-damedubonconseil.espacebiblio.ca/>

Facebook : Bibliothèque Bon-Conseil

Responsable : Judith Hébert

Assistante : Line Martel

HÔTEL DE VILLE

Municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

1428, route 122

Téléphone : 819.336.5374 / Télécopieur : 819.336.2389

Valérie Aubin, dma - directrice générale / secrétaire-trésorière

direction@paroissendbc.ca

Gaby Tessier, inspecteur

inspection@paroissendbc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 00 / 13 h 00 à 16 h 00

SÉANCE CONSEIL 2023

16 janvier (3^e lundi)

8 mai (2^e lundi)

11 septembre (2^e lundi)

13 février (2^e lundi)

12 juin (2^e lundi)

2 octobre (1^e lundi)

13 mars (2^e lundi)

10 juillet (2^e lundi)

13 novembre (2^e lundi)

17 avril (3^e lundi)

14 août (2^e lundi)

18 décembre (3^e lundi)